

L'immatriculation de l'entreprise



C'est quoi?	Enregistrer votre entreprise sur le registre des entreprises du Québec
Pourquoi?	Pour regrouper dans un même registre (le REQ), les informations relatives aux entreprises et aux personnes faisant des affaires au Québec
Avantages	Pas être tenu d'utiliser votre nom complet dans votre nom d'entreprise
	Rendre l'entreprise publique Permettre aux clients, fournisseurs et créanciers d'obtenir plus d'information au sujet de votre entreprise
Inconvénient	Obligation de produire une déclaration de mise à jour annuelle (15 minutes)
Obligation?	Non, vous n'êtes pas obligé de vous immatriculer si vous utiliser votre prénom et votre nom de famille complet, sans modification de lettre ou de ponctuation dans votre nom d'entreprise
Recommandation	S'immatriculer! C'est moins de 40\$, ça rend votre entreprise publique et ça vous permet de ne pas utiliser votre nom complet dans le nom de votre entreprise

